

Règlement Color Run du 6 juillet 2024

Participation :

L'événement est ouvert à tous. Les enfants mineurs restent sous la responsabilité de leurs responsables légaux. Ils doivent impérativement être accompagné d'un adulte. Les participants peuvent faire le circuit en marchant ou en courant. Il est interdit de participer avec un animal, de faire l'épreuve sans dossard ou de faire le parcours en vélo, rollers, trottinette ou tout autre engin à moteur.

Le dossard est le laisser-passer de l'épreuve.

À chaque kilomètre, avant le passage des couleurs, sera organisé un filtrage des participants. Les participants ne portant pas le dossard face avant de leur t-shirt seront refoulés et ne pourront pas continuer l'épreuve.

Parcours :

Le parcours est d'environ 4 kilomètres au départ de la plaine de jeux.

L'animation commencera par un échauffement ludique en musique avec des animateurs.

La course n'est pas chronométrée, l'idée étant d'arriver coloré le plus possible à la fin de la course tout en s'amusant.

L'heure du lancement de l'évènement est fixée à 18h30.

Condition d'inscription :

Chaque personne inscrite sera destinataire du présent règlement. La course n'est pas chronométrée et n'est pas une compétition. Aucun certificat médical n'est requis, cela engage le participant à être pleinement conscient et responsable de son état de santé concernant sa participation à la manifestation.

En cas de problème, l'organisateur ne peut être tenu responsable.

Les inscriptions se feront soit en ligne sur le site des Rainettes, ou sur place de 16h à 18h. Les inscriptions seront closes et définitives 30 minutes avant le départ de la course. Les enfants mineurs pourront participer à la course avec la présence obligatoire d'un adulte accompagnateur.

Tarifification :

Inscription individuelle : 10 €

Inscription « Pack famille* » : 25 €

****Le « Pack famille » comprend : 2 adultes accompagnés de 2 enfants de moins de 12 ans.***

Règlement Color Run du 6 juillet 2024

Certificat médical :

Aucun certificat médical n'est requis pour cette course non chronométrée.

Sécurité et assistance médicale :

L'assistance médicale est assurée par les pompiers de Morschwiller le bas.

Kit Color Run :

Pour pouvoir accéder à l'événement, les participants devront obligatoirement passer par le point accueil afin de retirer, le dossard, le maillot blanc, la paire de lunettes, et le sachet de poudre.

La poudre de couleur est fabriquée à partir d'amidon de maïs complétés par du colorant alimentaire.

Dans le cas où vous en recevriez dans les yeux, il suffit de les rincer abondamment avec de l'eau.

Equipement :

En plus de l'équipement prévu par l'organisation, le port du masque ou bandana est vivement recommandé pour les personnes plus fragiles au niveau des voies respiratoires (par exemple souffrant d'asthme) pour éviter une inhalation excessive.

Une touche de fantaisie tenue de déguisement est appréciée.

Assurance et sécurité :

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents, avec renonciation à tous recours contre l'organisateur en cas de dommages et séquelles ultérieures qui pourraient survenir du fait de l'épreuve. Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident.

Droit à l'image :

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image lors de l'échauffement, durant l'épreuve, et lors de l'arrivée tout comme il renonce à toute poursuite à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image.

Annulation, remboursement :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'état d'urgence ou pour motifs indépendants de la volonté de l'organisation, celle-ci se réserve le droit d'annuler l'épreuve et l'inscription sera remboursée.

Aucun remboursement ne sera effectué aux participants en cas d'annulation de leur propre fait, même pour des raisons médicales.